

Lettre aux membres de l'Association : projet d'un buste à la mémoire de Félix Pécaut

Numéro d'inventaire : 1998.03364.3

Auteur(s) : Ecole normale supérieure d'Institutrices (Fontenay-aux-Roses)

Constance Robert

Type de document : correspondance

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1899

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuillet papier double, imprimé sur les deux premières pages.

Mesures : hauteur : 21,9 cm ; largeur : 13,9 cm

Notes : Lettre adressée aux membres de l'Association amicale des Anciennes élèves de Fontenay-aux-Roses, appelées Compagnes. Elle informe de la décision prise d'élever un buste à la mémoire de Félix Pécaut, suite aux avis exprimés en novembre précédent. Le courrier précise les modalités du choix du sculpteur, Jean Dampt, lequel a été mis en relation par la graveur Charles Baude, ainsi que le prix de la souscription : 10 000 francs. Un appel à la générosité de toutes les membres est donc lancée.

Mots-clés : Association d'anciens élèves

Iconographie, biographies, souvenirs de pédagogues

Lieu(x) de création : Fontenay-aux-Roses

Nom de la commune : Fontenay-aux-Roses

Utilisation / destination : commémoration

Historique : Lettre datée du 5 février 1899 et signée pour le Comité de l'Association par sa présidente C. Robert

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : non paginé

Commentaire pagination : 4 p.

Objets associés : 1991.00404

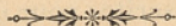
1998.03364.5

Lieux : Fontenay-aux-Roses

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE D'INSTITUTRICES

DE

FONTENAY-AUX-ROSES

*Fontenay, le 5 février 1899.*

MADAME ET CHÈRE COMPAGNE,

Les avis exprimés, en réponse à la circulaire de novembre, ont été en majorité favorables au projet d'élever un buste à la mémoire de M. Pécaut. Nous nous sommes réjouies de cette décision : il nous semblait naturel que M. Pécaut eût son buste dans l'École qu'il a fondée, qu'il en demeurât, suivant l'expression d'un ami de Fontenay, « le génie familial ».

Toutefois, un tel projet n'était pas d'une exécution facile : parmi les sculpteurs ayant connu M. Pécaut, aucun ne pouvait entreprendre cette tâche. Notre embarras était grand, lorsque M^{me} Pécaut nous mit en relations avec un artiste graveur, ami de la famille, M. Ch. Baude, qui s'offrit à faire toutes les démarches. Après diverses négociations, M. Baude obtint que M. Dampt se chargeât de la commande au prix de 10,000 francs.

Cette somme paraîtra élevée à beaucoup de nos compagnes : qu'elles nous permettent de leur donner ici les raisons qui nous l'ont fait accepter. Une recommandation pressante nous avait été faite de divers côtés : « Si vous prenez cette initiative, nous avaient répété nos correspondantes avec une particulière insistance, ne négligez rien de ce qui peut assurer une exécution aussi parfaite que possible ; mieux vaut renoncer au projet que de le voir médiocrement réalisé. » Nous avons parlé dans ce sens à

M. Baude qui a cru ne pouvoir obtenir, à moindre prix, les garanties de parfaite exécution dont nous étions surtout préoccupées.

Plusieurs adhésions nous sont déjà parvenues : trente-sept anciennes élèves se sont inscrites pour une somme de 100 francs, le chiffre des recettes dépasse aujourd'hui 4,000 francs, et quarante-six personnes seulement ont souscrit. Nous espérons que le présent appel, adressé à trois cents de nos compagnes, nous procurera les 6,000 francs qui nous sont encore nécessaires. Si quelques anciennes élèves ne pouvaient nous aider dans la mesure où elles le désirent, qu'elles soient assurées de notre reconnaissance, si modeste que soit leur don. Mais nous prions instamment celles à qui leur situation le permet, de faire un petit sacrifice en souscrivant généreusement afin de compenser les souscriptions plus faibles que d'impérieuses circonstances peuvent imposer à quelques-unes. Nous souhaitons toutes, n'est-ce pas, que la souscription soit couverte sans difficultés, qu'elle soit une occasion de manifester avec éclat notre attachement à M. l'Inspecteur. Si la somme réunie dépasse les besoins, il sera reversé à chaque souscripteur une somme proportionnelle à son versement.

Les adhésions individuelles ou collectives pourront être adressées à M^{lle} Robert avec le montant de la souscription, avant la fin de février. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que le versement soit retardé de quelques mois pour celles de nos compagnes qui auraient quelque raison de le souhaiter.

Veuillez agréer, Madame et chère Compagne, l'expression de nos affectueux sentiments.

POUR LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION :

La Présidente,

C. ROBERT.

